



École
de joaillerie
de Québec

DÉCLARATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES CLIENTS

L'École de joaillerie de Québec doit préconiser, entre autres, le suivi serré de l'état de santé de sa clientèle.

Par la signature de ce formulaire, le client s'engage, en cours de session, à informer l'administration, par téléphone au 418 648-8003, d'un moindre changement dans les réponses fournies avant de se présenter à l'École.

Cette déclaration de l'état de santé des clients en lien avec la COVID-19 comprend trois questions:

Ressentez-vous l'un des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, fatigue extrême, perte soudaine de l'odorat)?

Oui

Non

Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?

Oui

Non

Êtes-vous de retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de deux semaines?

Oui

Non

En foi de quoi, j'ai signé à _____, le _____

Signature du client